



MUNICIPALITÉ
1045 OGENS

Ogens, le 6 novembre 2023

Rapport de Gestion – Budget 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Préambule :

Ce rapport a pour but de présenter, ainsi que de commenter, le budget 2024 en soulignant les points importants qui doivent être mis en évidence pour les 8 dicastères mentionnés ci-dessous :

- | | |
|-----------------------------|--|
| 1- Administration Générale | (Autorités, administration et transports publics) |
| 2- Finances | (Impôts, taxes et fonds de péréquation) |
| 3- Domaines & Bâtiments | (Bâtiments, Terrains & Forêts) |
| 4- Travaux | (Déchetterie, parcs, cimetièrre, réseau d'épuration et routes) |
| 5- Inst. Publiques & Cultes | (Enseignement, service dentaire et paroisse) |
| 6- Police | (Défense incendie, stand de tir et protection civile) |
| 7- Sécurité Sociale | (Service social, office du travail et santé publique) |
| 8- Services Industriels | (Services des eaux, du gaz, électrique et distr. son & image) |

Pour les montants qui sont à l'habitant, nous sommes partis sur une base de 352 habitants pour l'année 2024. Nous vous recommandons de le lire attentivement car il n'est pas prévu de passer en lecture le budget 2024 lors de la séance du Conseil Général ; seul le préavis sera lu. Nous n'irons dans le détail qu'en cas de questions.

Comptes de fonctionnement :

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

charges CHF 160'397 – revenus CHF 10'000

10 Autorités

Rien de particulier.

11 Administration

Une augmentation au poste 11.301 (Traitements du personnel administratif) se justifie par l'engagement de notre boursière au sein de la Commune.

Les frais de réception et manifestations ont été transférés au chapitre 15 (Affaires culturelles et de loisirs), au poste 15.317.

2. FINANCES

charges CHF 216'212 – revenus CHF 1'040'546

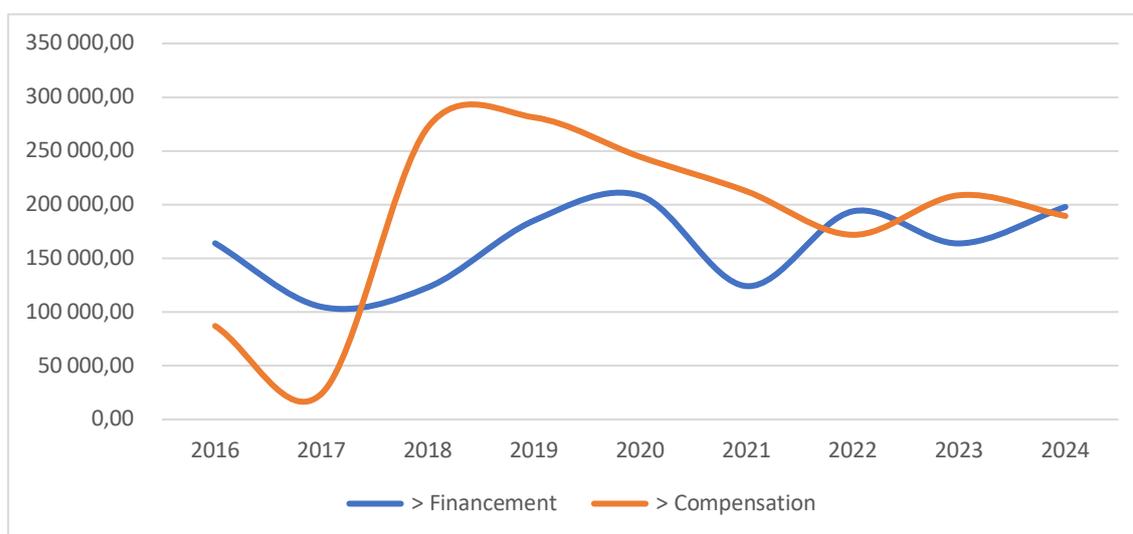
21 Impôts

L'estimation des rentrées d'impôts fournie par le Canton nous laisse présager une légère augmentation des rentrées fiscales. Cependant nous restons, comme à l'accoutumée, prudents sur ce poste.

22 Service financier

Le poste 22.322 (Intérêts des dettes à moyen et long terme) comprend l'ensemble des intérêts pour les différents emprunts que la Commune a auprès d'institutions financières. Ce montant incorpore également une estimation des intérêts liés au futur emprunt que nous devons souscrire pour financer le projet d'eau. Le calcul est basé sur un emprunt de CHF 730'000 au taux anticipé de 2% sur une durée de 6 mois, ce qui représente CHF 7'300.00.

Nous avons reçu les acomptes de la péréquation 2024, le poste 22.352 (Alimentation fonds de péréquation) affiche le montant que nous devons verser au pot commun (CHF 197'912), alors que le poste 22.452 (Retour fonds de péréquation) affiche le montant que nous allons percevoir (CHF 189'449).



Le poste 22.452.1 (Revenu des dépenses thématiques) reflète ici les revenus liés aux dépenses thématiques, pour un montant de CHF 15'255. Celles-ci comprennent de manière générale les investissements sur les 'Routes et infrastructures' (Sécurisation des routes, Pont et tunnels, Trottoirs, Pistes cyclables), 'Transports publics' (facture de la participation communale au déficit des transports publics), 'Transports scolaires' et 'Forêts' (Dépenses forestières d'infrastructure sur le territoire communal).

3. DOMAINES & BÂTIMENTS

charges CHF 66'502 – revenus CHF 31'300

31 Terrains

Rien de particulier.

32 Forêts

Rien de particulier.

35 Bâtiments

Il est budgétisé, au poste 352.314 (Entretien bâtiment), un montant de CHF 10'000 pour l'entretien de la maison de commune. En effet la Municipalité souhaite effectuer des travaux à la grande salle, principalement pour la cuisine ainsi que la peinture.

4. TRAVAUX

charges CHF 239'191 – revenus CHF 93'000

42 Service de l'urbanisme

Rien de particulier.

43 Routes

À la suite de l'acceptation du préavis n°4/2022, la Municipalité avait souhaité profiter des économies d'énergie réalisées pour alimenter le fonds de réserve affecté aux routes, à hauteur de CHF 3'000.00 par année, dès l'année suivant la fin des travaux, et cela sur une durée de 20 ans. Ce montant est attribué au poste 43.380.5.

44 Parcs, promenades & cimetières

À la suite de l'acceptation des préavis n°4/2023 et n°6/2023, respectivement les aménagements au cimetière pour un montant de CHF 24'750 et l'aménagement de places de stationnement pour un montant de CHF 30'500, le montant total de CHF 55'000 a été mis au budget au poste 44.314 (Entretien). Ces aménagements seront intégralement financés par la trésorerie courante.

45 Ordures ménagères

Rien de particulier.

46 Réseaux d'égouts & d'épuration

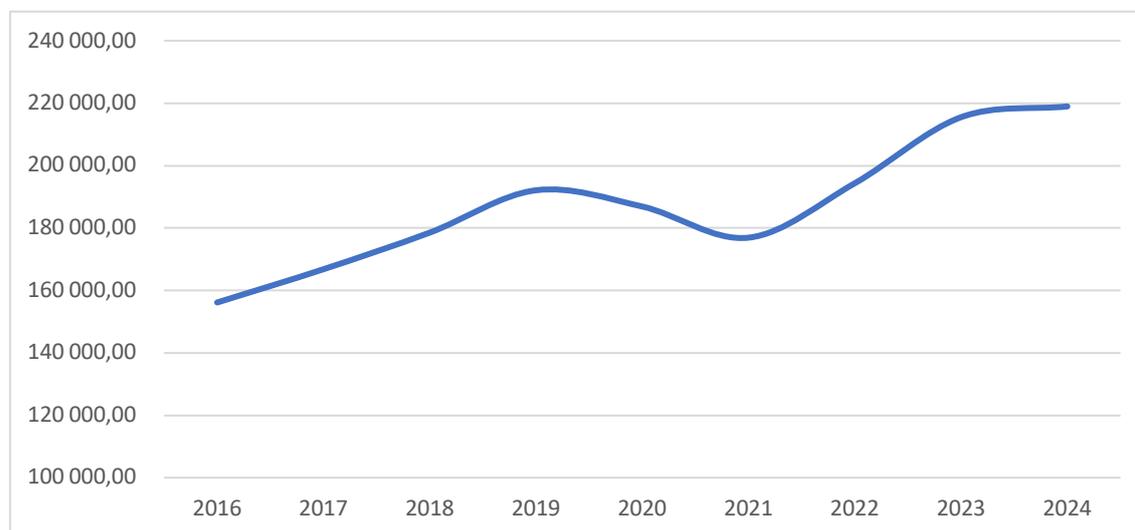
Une augmentation au poste 461.318 (Honoraires & prestations de service) provient de travaux qui devront être faits au pôle de déshydratation de Bercher (centrifugeuse, automate...). Pour rappel la Commune d'Ogens est liée au pôle au travers d'une convention qui régit notamment la participation à l'entretien de celui-ci. Un montant de CHF 33.74 par habitant a été budgétisé lors de la préparation du budget 2024 du pôle, auquel s'ajoute CHF 11'000 pour la déshydratation des boues.

5. INST. PUBLIQUE & CULTES

charges CHF 229'851 – revenus CHF 0

51 Enseignement

Nous constatons que les charges de l'ASIRE ont continué d'augmenter cette année encore. Il semblerait toutefois que celles-ci vont se stabiliser à l'avenir, selon les communications de l'ASIRE.



58 Temples et cultes

Rien de particulier.

6. POLICE

charges CHF 52'394 – revenus CHF 48

61 Corps de police

Rien de particulier.

65 Défense contre l'incendie

Les coûts par habitant du SDIS Haute-Broye s'élèvent à CHF 34.09.

66 Protection civile

Les coûts par habitant de l'ORPCi s'élèvent à CHF 25.10.

68 Militaires

Rien de particulier.

7. SÉCURITÉ SOCIALE

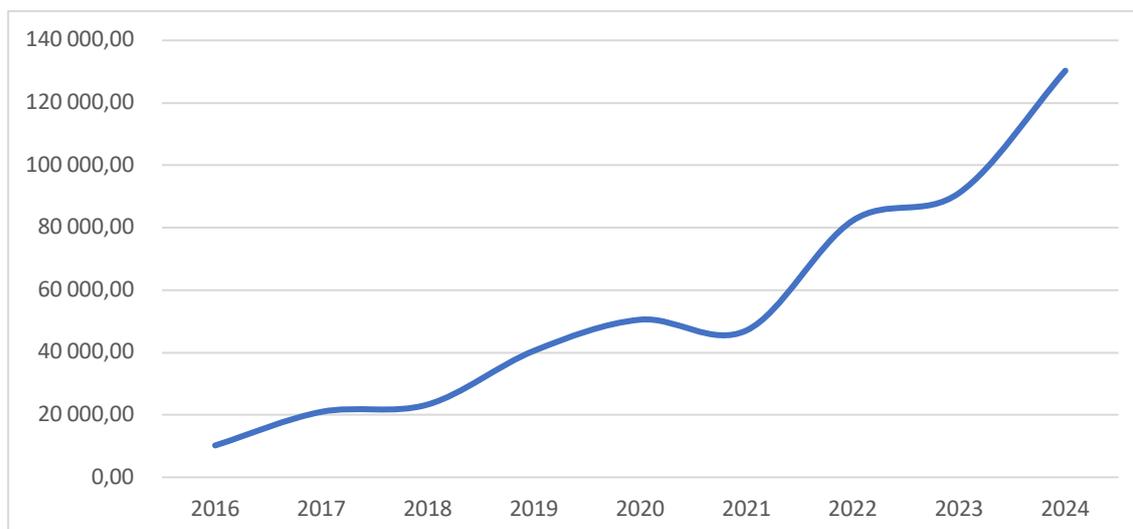
charges CHF 333'099 – revenus CHF 0

71 Service social

Rien de particulier.

72 Prévoyance sociale

La participation au groupement pour l'accueil de jour des enfants (EFAJE) est en constante augmentation, atteignant pour l'année prochaine le montant de CHF 130'300.



8. SERVICES INDUSTRIELS

charges CHF 45'407 – revenus CHF 59'800

81 Service des eaux

Rien de particulier.

82 Service électrique

Rien de particulier.

85 Réseau de distribution son & image

Rien de particulier.

Conclusion :

Nous pouvons cette année vous présenter un budget relativement équilibré, avec un excédent de charges de CHF 108'361. Cet excédent se justifie par les aménagements du cimetière et des places de stationnement financés dans leur intégralité par la trésorerie courante ; mais également par une augmentation croissante de 3.8% des charges de l'ASIRE et 32.7% de celles de l'EFAJE sur les 9 dernières années.

Dans l'ensemble la situation financière de la commune est bonne, et nous pouvons continuer d'agir de manière indépendante et non contraignante, tout en maintenant notre politique d'investissements cohérente.

Finalement la Municipalité tient à remercier sa boursière, Sabrina Alaimo, pour la réalisation du budget.